



Valeurs spécifiques de l'action des Parcs naturels régionaux

Présentation synthétique CORP-FPNRF 1er octobre 2019

Romain LAJARGE

Professeur, ENSAG-Université Grenoble Alpes, AE&CC / romain.lajarge@grenoble.archi.fr

Cette étude a été réalisée en 2016/2017 à la demande de la FPNRF avec une livraison des résultats pour l'évènement anniversaire des 50 ans. Elle est disponible en ligne sur le site de la FPNRF.

Termes de la commande

- Une étude scientifique sur les critères différenciant (spécifiant) les territoires PNR de **territoires « comparables »**
- Pas de comparaison inter-Parcs, ni d'approche évaluative (chartes)
- **Caractérisation de l'originalité de leur action** parmi les acteurs territoriaux ;
- Proposition d'**indicateurs quantitatifs et qualitatifs témoignant d'un impact significatif de leurs actions** sur leurs territoires ;
- Rédaction de **fiches thématiques** pour les critères les plus déterminants
- Rédaction d'un **argumentaire synthétique** (24p)
- Présentation des résultats devant les instances (FPNRF, Assemblée 50 ans, CESE, CORP, ...)

Méthode de l'enquête

L'enquête, conduite par une équipe d'une dizaine de chercheurs et d'ingénieurs de recherche combine trois approches complémentaires.

- A. Une **analyse quantitative** sur une quinzaine d'indicateurs avec traitements statistiques et comparaisons selon 4 registres spatiaux (nationales / régionales / ruralité-urbanité / pourtours des Parcs) et 1 registre temporel (selon données historiques disponibles).
- B. Une **analyse qualitative** sur 10 indicateurs avec une cinquantaine d'entretiens téléphoniques.
- C. Un **questionnaire en ligne** envoyé à 5900 adresses mails fournies par les Parcs avec 2400 réponses fournies par les enquêtés.

Travail réalisé sous la responsabilité de Romain LAJARGE, Professeur à l'ENSAG-Université Grenoble Alpes et chercheur au Labex AE&CC avec le soutien d'une équipe de chercheurs (Paris, Tours, Grenoble), d'ingénieurs (de la Fédération de Recherche CIST-Collège International des Sciences Territoriales, des Unités de Recherche Pacte-Cermosem et AE&CC) et de consultants : BARON Nacima ; BOISSEININ Lucie ; CAUSSANEL Jérémie ; COSTE Anne ; LANDEL Pierre-Antoine ; MAO Pascal ; MELE Patrice ; MENASSOL Théo ; PECOUT Hugues ; PISOT Anne ; POUSSSET Fabien ; ROBINET Nicolas ; YSEBAERT Ronan.

Les Parcs représentent la diversité française

→ **Les Parcs représentent la diversité de l'espace** (#1) où les campagnes sont souvent très liées aux villes. Les Parcs sont, pour plus d'1/4 de leur population, composés de communes urbaines dans toutes leurs variétés (petites et moyennes villes, agglomérations, métropoles), quand bien même ces communes ne correspondent qu'à moins de 10% des communes adhérentes des Parcs.

→ Les Parcs sont **des territoires fragiles économiquement** (#2). La structure de l'emploi (agriculture (2,5%), artisanat (7,4%), ouvriers (23%), proportions nettement supérieures à la moyenne nationale (respectivement 1,5% ; 6,3% ; 20,4%). Ils apparaissent comme des territoires de faible densité économique apparente mais dotés de forts potentiels inventifs.

→ Les Parcs orchestrent et prônent la culture de la nature plus que la protection environnementale. Cela guide leur action environnementale, l'attention portée aux écosystèmes avec présence humaine et

leur priorité portée sur les patrimoines naturels, culturels et paysagers. Les liens forts entre nature, culture et développement et le rapport au vivant expliquent que **les Parcs revendiquent de réinventer la vitalité de leurs territoires en développant une culture de nature pour tous**.

→ Les Parcs sont des acteurs institutionnels originaux sans connexions directes aux habitants, sans compétence d'action publique directe (ils œuvrent avec les dispositifs de droit commun) mais dotés de 5 missions (que leurs chartes traduisent). Ils cherchent à convaincre plutôt qu'à contraindre. Raison pour laquelle les Parcs minimisent les conflits d'usages de l'espace (#3). Pour convaincre, les Parcs sont dotés d'équipes compétentes (#4), instigatrices d'innovation, de taille modeste (en moyenne 35 pers.), à haut niveau de compétences et de technicité (1/3 des agents sont de niveau bac+5). **L'ingénierie des Parcs est reconnue**. L'articulation entre acteurs politique et technique spécifie aussi le travail des Parcs.

Leurs spécificités

- leurs **valeurs**, omniprésentes dans leurs actions, et leur « état d'esprit » pour agir et leur permettre d'obtenir des **résultats**
- leur capacité à construire des **partenariats** et à **relier** les acteurs entre eux ;
- leurs procédés et **méthodes** de travail.

Valeurs Parcs

A la fois valeurs partagées pour agir et valeurs en propres pour s'identifier

- ✓ Porter attention aux biens communs (patrimoines naturels, culturels et paysagers)
- ✓ Construire une relation humaine privilégiée pour préserver et mettre en valeur
- ✓ Créer de l'intérêt général
- ✓ Éduquer à l'environnement, au territoire et au développement écoresponsable (#5)
- ✓ Faire vivre une culture de la nature (#6) et les spécificités du « vivre ici »

Agir dans le temps long, avoir un temps d'avance

- ✓ Inscrire les actions dans le temps court et les solutions dans une temporalité plus longue
- ✓ Considérer l'horizon de la génération comme exigence du nouvel aménagement
- ✓ Assumer une attitude réflexive par l'action
- ✓ Préférer la prise de recul et prendre le temps de convaincre plutôt que de contraindre

- ✓ Chercher toujours de nouvelles solutions et transformer la façon de voir les choses et le territoire
- ✓ Rendre possible l'action en commun et s'adapter toujours aux nouvelles exigences et nouveaux enjeux
- ✓ Être inventif pour vivre le territoire, produire, habiter, transmettre, dialoguer

Leurs valeurs fondatrices et fondamentales

- ✓ Guident leur action
- ✓ Nourrissent les liens continuels avec les signataires de la charte et leurs partenaires
- ✓ Se construisent avec des biens communs reconsidérés et non par des principes a priori
- ✓ Les font exister sous la double pression de la métropolisation et de l'appauvrissement des campagnes
- ✓ Donnent du sens à leur existence, à leurs stratégies et à leurs actions

Résultats

Deux exemples sont présentés ici parmi les 21 fiches détaillées présentées sur :

<https://www.parc-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/valeur-specifique-de-laction-des-parcs-naturels-regionaux>

[FICHES THEMATIQUES] Les Parcs ...

minimisent les conflits d'usages de l'espace (#3) ; sont dotés d'équipes compétentes, instigatrices d'innovation (#4) ; savent éduquer à l'environnement et au développement durable (#5) ; font vivre les patrimoines culturels (#6) ; font des paysages une valeur partageable et partagée (#7.1) ; se servent des paysages comme mobilisateur transversal (#7.2) ; promeuvent le développement par l'innovation (#8) ; s'appuient sur l'intercommunalité (#9) ; stimulent la participation civique (#10) ; soutiennent l'écotourisme et les activités de nature (#11) ; génèrent beaucoup de retombées financières (#12) ; limitent l'artificialisation (#13) ; s'apprécient (#14) ; sont des espaces naturels remarquables (#15) ; comportent une grande biodiversité intrinsèque (#16) ; défendent une agriculture territorialisée (#17) ; valorisent produits et services via leur marque « Valeurs » (#18) ; possèdent une très bonne qualité de leurs eaux (#19) ; sont des acteurs territoriaux de la transition énergétique (#20) ; entretiennent un lien étroit avec la recherche et le renforcent (#21)

Les Parcs donnent de la valeur au foncier et limitent l'artificialisation

Taux d'artificialisation dans les PNR entre 1990 et 2012

Extension des surfaces bâties (logements, équipements, routes, ...),

Moyenne des Parcs	Moyenne nationale	Pourtours immédiats des PNR
+0,57	+1,06	+1,27

Prix fonciers des parcelles à bâtir dans les Parcs par rapport à des territoires comparables

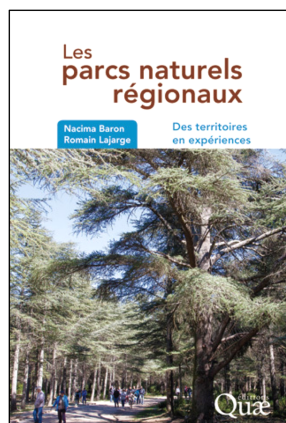
Données EPTB 2005 et 2016

Parcs sous l'influence d'agglomérations	Parcs dans campagnes plus éloignées
+7%	+18%

Constatant une moindre artificialisation, une hausse des prix et une baisse du nombre de transactions, les Parcs s'avèrent des ralentisseurs d'étalements urbains. En comparant les Parcs avec leurs pourtours immédiats dans les campagnes les plus éloignées des influences urbaines, on constate à la fois un léger renchérissement du coût d'acquisition d'une parcelle à bâtir (+11%) et une baisse du nombre de transactions (-22%) montrant bien que la forme de la maison individuelle neuve sur une parcelle urbanisable est moins présente dans les Parcs que dans leurs pourtours. Sachant que le solde migratoire dans ces mêmes campagnes reste positif (+0,3%), on en déduit que les Parcs participent à la requalification urbaine sur des parcelles déjà bâties, dans le patrimoine bâti existant rénové

Les Parcs possèdent une très bonne qualité de leurs eaux

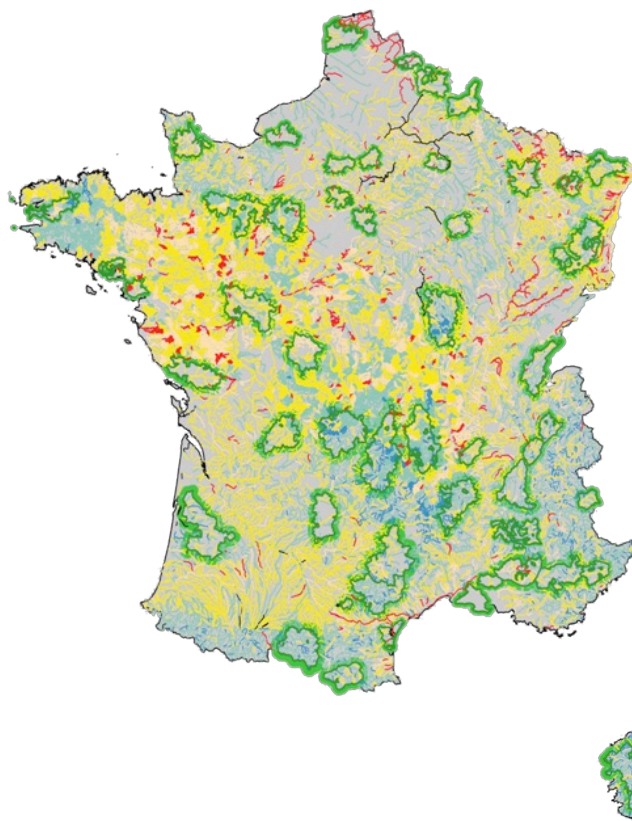
La part des masses d'eau dont l'état écologique est considéré comme très bon est de 7,8% de la superficie des PNR pour seulement 0,5% en France ; en bon état pour 39,8% des PNR comparativement à seulement 31,5% en France. Et la différence est presque autant marquée avec les environs immédiats autour des Parcs, preuve d'une spécificité dans un ensemble de facteurs (de préservation, d'attentions et de précautions, d'atténuation et d'éco-responsabilités, d'éducation, ...) dont l'effet indirect est la qualité des eaux de surfaces.



Légende

ETAT_ECO_FR_2013

- Très bon état
- Bon état
- Etat moyen
- Etat médiocre
- Etat mauvais
- Etat inconnu



Partenariats et liens Parcs

Les Parcs conduisent l'action publique de manière transversale

- ✓ Constituer des partenariats et alliés territoriaux durables
- ✓ Privilégier, avec la charte, inclusion et partenariats
- ✓ Entretenir des liens forts avec les bénéficiaires de leurs actions
- ✓ Mutualiser abondamment (outils, ingénierie, projets, réponses aux appels d'offre, ...)
- ✓ Créer de la proximité en favorisant du développement spécifique

Les Parcs produisent de la réflexion, la partage et stimule l'inventivité

- ✓ Créer des espaces et des lieux de réflexions
- ✓ S'engager en planification territoriale, infra (avec communes) et supra (avec régions)
- ✓ Cultiver un savoir-faire original, une démarche artisanale et inventive
- ✓ Soutenir l'innovation chez les innovateurs

- ✓ Inventer des réponses originales à partir de sujets « ordinaires »
- ✓ Promouvoir la « démocratie contributive »

Les Parcs sont des assembliers

- ✓ Participant au système territorial sans velléité d'hégémonie
- ✓ Engagés aux côtés et avec les acteurs intercommunaux
- ✓ Accompagnant des collectifs professionnels, d'habitants, de participants volontaires
- ✓ Promouvant un développement plus soutenable, une protection avec mise en valeur, une éducation au vivant et une défense de la vitalité des territoires
- ✓ Destinés aux habitants, résidents, usagers ou touristes
- ✓ Tournés vers les acteurs communaux en leur offrant un outil de valorisation locale, de stimulation des proximités et de promotion territoriale

Les Parcs produisent du lien par leur action partenariale, créent des interdépendances utiles, partagent et stimulent l'innovation, opèrent des assemblages originaux entre acteurs, thématiques et expériences territoriales.

Méthode Parcs

Les Parcs gèrent la complexité et s'adaptent continuellement

- ✓ En s'inscrivant dans leurs missions d'origine et les orientations fixées par la charte avec l'impulsion (politique, technique, partenariale, participative) donnée aux actions (avec les moyens financiers dédiés).
- ✓ En augmentant les champs d'intervention, diversifiant en fonction des besoins et demandes territoriales
- ✓ En décalant les normes et valeurs, les systèmes d'action, les instruments et usages.

Les Parcs produisent des effets directs, indirects et induits

- ✓ Sans pouvoirs réglementaires propres, ils renforcent le pouvoir des autres en s'adaptant continuellement aux acteurs nouveaux, capables et dotés de légitimités, avec lesquels ils doivent coopérer
- ✓ En cherchant à amplifier les résultats de toutes les actions écoresponsables et à éduquer les publics
- ✓ Grâce à leur ingénierie propre, celle de leurs partenaires et leurs outils partenariaux

La spécificité de leur méthode tient à leur manière de travailler en partenariat et d'adapter sans cesse les solutions à inventer face aux problèmes qu'ils ont à régler.

Cinq raisons pour conforter les Parcs

- Rendre plus fortes les **nouvelles ruralités** en les articulant avec de nouvelles urbanités liées à la ville-nature.
- Porter **une image positive, constructive et renouvelée** de l'avenir des campagnes françaises.
- Disposer d'instruments de politiques publiques locales, **pour la transition territoriale** à base écologique et sociale, pour la transformation des modes de vie et pour le renforcement des solidarités éco-responsables.
- Obtenir **de nouvelles cohésions territoriales** avec des patrimoines culturels, naturels et paysagers reconsidérés.
- **Valoriser les biens communs des campagnes françaises pour habiter ensemble autrement et accroître l'habitabilité partout.**